

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université Bretagne Sud - UBS

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 05/10/2021

Rapport publié le 26/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'offre de formation de master envisagée par l'Université Bretagne Sud reprend le découpage antérieur en quatre champs, les adaptations proposées s'effectuant à la marge :

- Droit, économie, gestion (DEG) avec huit mentions (sept reconductions, une création),
- Sciences et technologie (ST) avec cinq mentions, une création compensant une suppression,
- Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS), avec une reconduction à l'identique des huit mentions antérieures,
- Mer et littoral (ML) avec trois mentions, reconduites à l'identique.

On note donc, en tout et pour tout, une suppression et deux créations sur un total de 23 mentions de master évaluées dans la phase bilan.

L'offre proposée demeure en phase avec les objectifs stratégiques de l'Université, à savoir un ensemble diversifié de formations, s'adressant à l'ensemble du public étudiant du Sud-Bretagne et combinant approches disciplinaires et masters visant une insertion professionnelle immédiate et tournés vers les activités économiques locales. Cette dernière approche est renforcée par la création d'écosystèmes thématiques Université – tiers secteurs associant formation et recherche.

Une partie minoritaire de cette offre est en co-accréditation (cinq mentions) ou en partenariat spécifique avec les Facultés libres de l'Ouest (UCO, quatre mentions). Les co-accréditations ont été conclues avec des établissements proches (Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université de Rennes 2, ENSTA Bretagne, INSA Rennes) ou des écoles d'envergure nationale (Institut Mines Télécom, Centrale Supélec pour la mention *Ingénierie des systèmes complexes*). Ces partenariats existent déjà dans la présente période d'accréditation. On note toutefois que la co-accréditation de la mention *Monnaie Banque Finance Assurance* n'est pas reconduite, et qu'elle sera désormais sous la seule responsabilité de l'UBS. La répartition des responsabilités reste par ailleurs à préciser dans certains cas.

L'ensemble des formations de niveau master s'appuient sur des unités de recherche locales, dont la plupart sont communes avec des établissements voisins comme l'UBO. On compte huit unités propres de recherche et six UMR, qui couvrent l'ensemble des domaines enseignés. Le dossier ne mentionne pas les écoles doctorales auxquelles sont adossés les différents champs.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

La responsabilité du pilotage de l'offre repose sur les composantes (trois UFR ou facultés, la dénomination variant au fil du document projet), en lien avec la présidence et les conseils centraux de l'Université. Trois des quatre champs (DEG, ST et LLSHS) correspondent au périmètre d'une UFR. Ce n'est en revanche pas le cas du champ Mer et littoral dont les formations se partagent entre l'UFR de Sciences et sciences de l'ingénieur (SSI, deux mentions) et celle de LLSHS (une mention).

Les UFR ou facultés se subdivisent en départements, en nombre variable : deux en DSEG, trois en SSI et dix en LLSHS. Dans ce dernier cas, ce nombre très élevé crée les conditions d'une grande complexité du pilotage, qui ne facilitera pas la mutualisation annoncée. Les directions de département participent activement au pilotage du fait de leur participation de droit au bureau de leur composante de rattachement. Ce dernier prépare les travaux du conseil de composante, qui demeure l'organe délibératif en titre.

Chaque mention est pilotée par un responsable de mention. Dans l'éventualité de plusieurs parcours distincts, un directeur d'études s'en voit déléguer le pilotage. Les missions de chacun sont encadrées par un référentiel de reconnaissance des activités des enseignants-chercheurs voté par le conseil d'administration.

La participation des étudiants au pilotage s'effectue par le biais des élus étudiants aux conseils d'UFR. Dans deux UFR (DSEG et LLSHS), des représentants étudiants élus siègent au sein des conseils de département, ce qui permet des remontées au fil du déroulement de la formation. Seule l'UFR DSEG fait mention d'une représentation systématique de représentants des étudiants et des diplômés au sein des conseils de perfectionnement, ce qui donne à penser que c'est la seule à avoir codifié à son niveau la composition de ces derniers alors que l'Université en a fixé une composition-type par délibération récente de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) (20 mai 2021).

Le lien formation-recherche, au-delà du statut des enseignants-chercheurs qui se partagent entre les deux fonctions, repose sur les liens que les composantes de formation ont pu tisser avec les unités de recherche (UR). Cela passe par la participation des directions d'UR aux conseils d'UFR, mais aussi par la participation des étudiants aux manifestations proposées par les laboratoires ou par les stages de master en laboratoire.

C'est sur le lien avec les activités économiques que le dossier d'accréditation est le plus disert. Les conseils de composante comportent systématiquement des représentants des milieux socio-économiques locaux. Il en est de même pour les conseils de perfectionnement, qui semblent avoir été systématisés. L'UFR DSEG a multiplié les conventions de partenariat soit avec des entreprises ou des institutions, soit avec des associations professionnelles (l'association nationale des DRH par exemple), des conseils ou des compagnies régionaux (experts-comptables, commissaires aux comptes). Les formations relevant des autres UFR ont des partenariats à leur échelle, qui ne sont pas forcément formalisés par voie de convention.

Au-delà de ces relations déjà développées, le projet d'accréditation met l'accent sur quatre écosystèmes thématiques Université – tiers secteurs : intelligence des données (ES 1) ; industries du futur (ES 2) ; mers et littoraux (ES 3) ; Environnement, santé, handicap (ES 4). Pour autant, le dossier d'accréditation donne peu de détails sur la configuration et la gouvernance de ces écosystèmes. Certaines formations et disciplines trouvent difficilement leur place dans cette organisation. Il résulte du dialogue avec l'équipe présidentielle que le déploiement de ces écosystèmes a débuté par la recherche, avec le recrutement d'ingénieurs chargés de les développer et de les promouvoir.

Les échanges avec les directions de composantes font apparaître une certaine inquiétude quant à l'adéquation complète entre ce découpage thématique et leurs champs de formation et de recherche. C'est notamment le cas de l'UFR LLSHS. Se pose la question de l'accompagnement des formations n'entrant pas explicitement dans ces axes stratégiques. Un décompte fait apparaître qu'un tiers des mentions risquent de se retrouver hors nomenclature. Un cinquième écosystème lié aux autres aspects des relations entre l'établissement et le territoire (cf. pôle existant « usages et société » centré sur les sciences sociales) pourrait avoir un caractère davantage intégrateur, si les écosystèmes ont vocation à intégrer l'ensemble de l'offre de formation.

La mutualisation des enseignements, en progression, est très variable d'une UFR à l'autre et elle ne semble pas constituer une priorité à l'échelle de l'établissement. En même temps, les obstacles ne manquent pas, à commencer par la grande diversité des formations et de leurs modalités de fonctionnement, qui ne facilite pas les choses. Ce sont donc essentiellement les enseignements de langues vivantes et de méthodologie qui sont effectivement concernés, les mentions *Comptabilité – contrôle - audit* et *Contrôle de gestion et audit organisationnel* du champ DEG faisant exception avec une mutualisation plus large. Dans un contexte où certaines formations souffrent d'un faible nombre d'enseignants-chercheurs, une réflexion plus systématique sur ce point pourrait être bénéfique.

Le suivi de la réussite des étudiants revient au service de la scolarité centrale, qui produit des statistiques annuelles. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est confié à une instance unique, le SUIO-IP, qui effectue une enquête initiale (terme non précisé dans le dossier d'accréditation), puis un suivi des cohortes. L'innovation pédagogique est pour sa part accompagnée par le service universitaire de pédagogie (SUP) qui propose des formations aux enseignants et un suivi à titre individuel ou collectif. Il est important que la consolidation des données nécessaires au pilotage de l'établissement à toutes les échelles puisse s'effectuer dans de meilleures conditions que durant la période écoulée.

La systématisation et l'encadrement des conseils de perfectionnement constituent un point fort du dossier d'accréditation de l'UBS. Les composantes adressent à la CFVU le calendrier des réunions et soumettent leur composition à la Présidence de l'Université. Les directions de composante doivent en outre produire un bilan annuel de ces conseils à l'intention de la CFVU.

La gestion de la qualité est étroitement liée à la politique de professionnalisation des enseignements menée par l'Établissement. Elle repose en premier lieu sur le Service de la formation professionnelle et de l'apprentissage (SFPA), qui a initié une démarche qualité en 2017 et obtenu la certification FCU (Formation continue à l'université). L'Établissement se propose d'étendre les pratiques développées en matière de suivi en commençant par les formations ouvertes à la formation continue et à l'apprentissage puis aux autres mentions. Cela permettra d'intensifier et de systématiser l'autoévaluation en continu des formations, et d'identifier les évolutions constatées en matière d'attractivité, de réussite ou d'insertion professionnelle. À titre d'illustration, l'UFR LLSHS annonce se saisir collectivement de cet enjeu.

Ces évolutions très positives sont de nature à répondre à l'avis exprimé par le Hcéres sur la période écoulée. On notera d'une façon générale que les recommandations ont été largement suivies d'effets, que ce soit au niveau des modalités de pilotage global ou à celui des différentes mentions, à quelques exceptions. L'ensemble des points d'attention ont reçu une réponse motivée.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Les inscriptions ont été largement dématérialisées (seule la remise de la carte d'étudiant nécessite un déplacement) mais un dispositif spécifique avec un contact physique a été maintenu pour les nouveaux étudiants. D'une façon générale, le dispositif d'accueil des étudiants repose sur deux rendez-vous, le premier en juillet au niveau des composantes (accueil des étudiants et de leurs familles, présentation des modalités d'inscription) et le second à la rentrée au niveau de chaque formation. Il n'y a pas de dispositif d'accompagnement spécifique en master mais les directeurs d'études restent à l'écoute des situations individuelles dans un cadre de petits effectifs étudiants. Les formations de master sont systématiquement présentées aux étudiants de 3^e année de Licence pour les aider dans leur choix d'orientation.

L'organisation de l'offre fait l'objet d'un cadrage au niveau de l'établissement (CFVU) : organisation semestrielle des enseignements, modalités de capitalisation et de compensation, décomposition en UE, etc. L'organisation par blocs de compétences a déjà été initiée dans certaines formations de master mais elle n'a pas encore été systématisée. L'objectif de l'établissement pour la période à venir est de procéder à cette structuration de manière plus systématique, sous la houlette du SFPA qui pourra de son côté développer une offre de FC déclinée par blocs de compétences. Il est également question de développer à terme la délivrance d'un relevé des compétences acquises en cas de non-obtention d'un diplôme.

L'Université est en mesure de certifier les compétences numériques à tous les niveaux (agrément PIX) ainsi que les compétences en langues, en s'appuyant sur le centre de langues de l'UBS. L'innovation pédagogique est encouragée et les effectifs du SUP ont été récemment renforcés. Un label qualité est à l'étude au sein de l'établissement sur la base d'un référentiel défini en interne, avec un comité de pilotage *ad hoc*. L'international est piloté par le SAI (service des affaires internationales), qui identifie et formalise les partenariats et qui informe les étudiants sur les possibilités d'effectuer une mobilité internationale.

Le lien avec la recherche et les partenaires de cette dernière est en voie de renforcement avec l'identification des quatre écosystèmes thématiques déjà signalée plus haut. Il s'agit d'une part de positionner l'établissement et montrer ses compétences aux milieux socio-économiques locaux et d'autre part, de clarifier pour les étudiants les grands domaines vers lesquels sont tournées les formations. Bien que la professionnalisation soit un objectif majeur de l'établissement, il convient de ne pas négliger le *continuum* master-doctorat qui ne semble pas constituer une priorité explicite. Cela est d'autant plus dommage que le nombre de contrats doctoraux attribués à l'UBS est jugé faible et que le développement de financements CIFRE s'inscrirait naturellement dans la politique de renforcement des liens avec les activités du territoire. Dans le même registre, une valorisation accrue de l'entreprenariat en master serait de nature à renforcer ce lien.

Les modalités de contrôle de connaissances, qui ne posaient pas de problème particulier dans le bilan de l'offre antérieure, demeurent conformes aux textes, avec un cadrage renforcé, les conseils de perfectionnement prenant désormais leur part de leur évaluation en plus des conseils centraux. Les modalités sont largement diversifiées mais avec des règles communes en matière de communication du calendrier des examens et d'organisation systématique d'une seconde session. La composition des jurys est également codifiée à l'échelle de l'établissement. Les attestations de réussite sont systématiquement disponibles sur l'ENT des étudiants. Les suppléments aux diplômes sont systématisés mais ne sont délivrés que sur demande. On ne note en revanche aucune reconnaissance explicite de l'engagement étudiant, qui n'est pas évoqué dans le projet d'offre de formation, bien que ce soit une obligation réglementaire. Il apparaît après dialogue avec la Présidence que des évolutions sont en cours et que les modalités de reconnaissance et de valorisation seront présentées en CFVU en décembre 2021.

L'organisation pédagogique est donc conforme aux textes. Le cadrage au niveau de l'établissement a été renforcé, ce qui permet de lever les réserves qui avaient pu être exprimées sur la base des rapports d'autoévaluation.

Les fiches de présentation des mentions de master en vue de l'accréditation de la nouvelle offre de formation ont donné lieu à 16 avis favorables et à huit avis réservés avant visite.

Ces réserves ont pu être partiellement levées lors des échanges du 29 novembre 2021. Il demeure en définitive trois avis réservés concernant trois mentions du champ Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales.

Les mentions *LLCER* et *Lettres* souffrent d'effectifs enseignants trop restreints (trois enseignants-chercheurs en Lettres pour superviser licence et master), et atteignent un niveau de mutualisation élevé. Il paraît opportun de les réunir en une seule mention commune offrant un tronc commun en première année et des parcours différenciés en seconde année.

La mention *Sciences du langage* est problématique dans la mesure où l'Université Rennes 2, présentée comme co-accréditée, d'une part n'avait pas déposé de dossier d'autoévaluation à l'étape du bilan et ne mentionne pas de demande de co-accréditation renouvelée pour le contrat à venir et d'autre part, dans un contexte où les forces en présence du côté de l'UBS ne peuvent suffire à assurer un portage efficace de la mention, malgré leur bonne volonté.

Les formations

Champ : Droit, économie, gestion

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Droit	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Tourisme	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable

Champ : Mer et littoral

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Biotechnologies	M	Université Bretagne Sud Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université Bretagne Sud Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

Champ : Sciences humaines et sociales

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Histoire, civilisation, patrimoine	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Intervention et développement social	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable

Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales	M	Université Bretagne Sud	Avis réservé avec recommandation : au vu des efforts de mutualisation déjà effectués et du peu de forces en EC, il est pertinent de rechercher une mention unique abritant différents parcours, par exemple <i>Lettres et Langues</i> .
Lettres	M	Université Bretagne Sud	Avis réservé avec recommandation : au vu des efforts de mutualisation déjà effectués et du peu de forces en EC, il est pertinent de rechercher une mention unique abritant différents parcours, par exemple <i>Lettres et Langues</i> .
Métiers de livre et de l'édition	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Management sectoriel	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université Bretagne Sud Université Rennes 2	Avis réservé : la question du portage de la formation et de la co-accréditation avec Rennes 2 reste entière.

Champ : Sciences et technologie

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Informatique	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Ingénierie de conception	M	Université Bretagne Sud ENIB ENSTA Bretagne Université de Bretagne occidentale INSA Rennes	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université Bretagne Sud INSA Rennes IMT Atlantique CentraleSupélec	Avis favorable
Mathématiques appliquées, statistique	M	Université Bretagne Sud	Avis favorable
Science des données	M	Université Bretagne Sud	Création Avis favorable

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYALT
Laurence.breyault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport sur le projet d'offre de formation de 2nd cycle pour le contrat 2022 - 2027

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Madame la Directrice du
Département d'évaluation des
formations

Madame la Directrice,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse globale du projet d'offre de formation de second cycle de l'Université Bretagne Sud (UBS) pour la période 2022-2027.

Cette offre de formation en second cycle s'organise en quatre champs (Sciences et Technologie ; Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ; Droit - Économie - Gestion ; Mer & littoral) avec 24 mentions de master listées dans le rapport (p7&8). Ces 24 mentions sont gérées par trois composantes (Faculté Droit Sciences Économiques et de Gestion – DSEG ; Sciences et Sciences de l'Ingénieur – SSI ; Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales – LLSHS) présentes sur deux sites géographiques Vannes et Lorient.

Si les co-accréditations sont mentionnées dans le rapport ainsi que des partenariats nationaux, il convient d'ajouter de nombreux partenariats internationaux pour les mobilités d'études, l'existence de Masters internationaux, dont un Master Erasmus Mundus en cybersécurité (Cyberus) dont l'UBS (établissement porteur) vient d'être lauréate et qui ouvrira en septembre 2022. Ce sera le 2ème master Erasmus Mundus impliquant la Faculté SSI, après le projet Copernicus "Digital Earth", dans lequel l'UBS est partenaire. J'ajoute que certains accords bilatéraux récents fixent l'organisation et la délivrance de Masters de l'UBS avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Mathématiques), l'Université Saint-Esprit Kaslik à Beyrouth (Ingénierie des systèmes complexes et cybersécurité) et l'Institut Supérieur d'Ingénierie des Affaires à Rabat et Marrakech (Informatique et Comptabilité contrôle et audit).

Les experts précisent que *l'ensemble des formations de niveau master s'appuient sur des unités de recherche locales, dont la plupart sont communes avec des établissements voisins comme l'UBO.*

L'UBS participe à huit écoles doctorales (ED) en co-accréditation (liste ci-dessous) dans une dynamique de coopération inter-régionale auxquelles sont adossés les différents champs en lien avec les laboratoires de recherche indiqués :

Pour les ED liées aux champs DEG et LLSHS, il s'agit de :

- EDGE, Sciences Économiques et sciences de Gestion pour le LEGO
- DSP, Droit et Science politique pour le LabLEX
- ELICC, Éducation, Langages, Interactions, Cognition, Clinique pour le LP3C
- STT, Sociétés, Temps, Territoires pour TEMOS, LABERS et Géo architecture
- ALL, Arts, lettres et Langues pour HCTI et PREFICS

Pour les ED liées aux champs Sciences et Technologie, Mer et Littoral, il s'agit de :

- SPI, Sciences pour l'Ingénieur pour l'IRDL
- SML, Sciences de la Mer et du Littoral pour le LBCM et le LGO
- MathSTIC, Mathématiques et Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour le LMBA, l'IRISA et le LabSTICC.

Le pilotage du continuum Master-Doctorat devra être renforcé et rendu plus visible pour les étudiants, de même que les financements CIFRE devront être encouragés. Les écosystèmes thématiques mentionnés ci-après dans le document devraient y contribuer.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour chacun des items évalués et de préciser les évolutions envisagées après les avis portés par le comité.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2nd cycle

Les membres du comité soulignent *"la systématisation et l'encadrement des conseils de perfectionnement qui constituent un point fort du dossier d'accréditation de l'UBS"*. De même, *« la gestion de la qualité est étroitement liée à la politique de professionnalisation des enseignements menée par l'Établissement »*. Par ailleurs, l'UBS par la réorganisation de la cellule de pilotage et le déploiement d'un Système d'Information Décisionnel (SID), en partenariat avec l'Université de Rennes 1, s'engage dans la consolidation des données nécessaires au pilotage de l'établissement à toutes les échelles. La poursuite du suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés et, l'observation de l'évolution des métiers, constituent un objectif de la prochaine période d'accréditation. S'y ajoute l'ambition d'associer les alumni dans la vie des composantes.

Comme relevé par le comité, *« le projet d'accréditation met l'accent sur quatre écosystèmes thématiques Université – tiers secteurs : intelligence des données (ES 1) ; industries du futur (ES 2) ; mers et littoraux (ES 3) ; Environnement, santé, handicap (ES 4) »*. Ces quatre écosystèmes thématiques et interdisciplinaires devraient contribuer au renforcement du lien de la formation avec la recherche et les partenaires de celle-ci. Récemment créée en 2020 avec un déploiement débuté par la recherche, la gouvernance de ces écosystèmes n'intègre pas suffisamment la formation comme le remarque le comité. Cette intégration est envisagée dans une prochaine étape que nous espérons pouvoir concrétiser dans le cadre du PIA4 auquel l'UBS se prépare en répondant à l'AAP ExcellencES, ainsi que dans son projet d'établissement 2022-2027. Les experts relèvent aussi la difficulté pour certaines formations et disciplines à trouver leur place dans cette organisation qui est pourtant souhaitée intégratrice.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2nd cycle

Soulignée par le rapport, l'organisation de l'offre fait l'objet d'un cadrage au niveau de l'établissement (CFVU) et la structuration par blocs de compétences a déjà été initiée dans certaines formations de master. Elle sera systématisée lors des prochains mois.

Suite à la visite du comité le 29 novembre dernier, trois avis réservés demeurent pour trois mentions de master du champ Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Les experts indiquent d'une part *« Les mentions LLCER et Lettres souffrent d'effectifs enseignants trop restreints (trois enseignants-chercheurs en Lettres pour superviser licence et master), et atteignent un niveau de mutualisation élevé et d'autre part « la mention Sciences du langage est problématique [...] les forces en présence du côté de l'UBS ne peuvent suffire à assurer un portage efficace de la mention, malgré leur bonne volonté »*.

La gouvernance de l'UBS et la Direction de la composante LLSHS entendent cette analyse et s'engagent aux côtés des équipes pédagogiques dans une réflexion de restructuration de ces trois mentions. La proposition formulée par le comité d'une création *« d'une seule mention commune offrant un tronc commun en première année et des parcours différenciés en seconde année »* constitue une base pour conduire les réflexions entamées par les équipes pédagogiques concernées. Une offre d'UE mutualisées entre les différents parcours permettrait d'élargir les choix proposés tant en terme de contenu que de modalités d'apprentissage. Je souhaite que le dialogue avec la DGESIP permette d'approfondir cette recherche de solution dans l'intérêt de tous y compris des étudiants.

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



En conclusion, l'UBS est attachée à un développement maîtrisé de son offre de formation qui correspond aux besoins des territoires.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes cordiales salutations.

La Présidente de l'Université Bretagne Sud



Virginie DUPONT

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)